

Liste des fiches thématiques

FICHE : LES FONDS DU BRAY

FICHE : LE BOCAGE ET LES PARCS HERBAGERS

FICHE : LE PAYSAGE DE GRANDES CULTURES

FICHE : LE PAYSAGE DE GRANDES CULTURES

FICHE : LES LIAISONS DOUCES

FICHE : UN VOCABULAIRE ARCHITECTURAL RICHE ET VARIE

FICHE : UN PATRIMOINE PRESTIGIEUX

FICHE : ZONAGE DU MILIEU NATUREL

FICHE : COUPES SCHEMATIQUES DU SOUS-SOL ET DES AQUIFERES DU COEUR DU BRAY

FICHE : ICPE, CARRIERES ET SITES POLLUES DU TERRITOIRE

FICHE : LE SDAGE SEINE-NORMANDIE

FICHE : CAPTAGES AEP ET PERIMETRES DE PROTECTION

FICHE : QUANTITE D'EAU DISTRIBUEE PAR CAPTAGE

FICHE : LES FONDS DU BRAY

Le cœur de la boutonnière

Vaste dépression au cœur de la boutonnière du Pays de Bray, les fonds du Bray accueillent l'Avelon et ses affluents, alimentés des sources et rus qui descendent des versants du Haut Bray, au Nord et de la Cuesta du Bray au Sud.

Bien que l'Avelon soit peu accessible et peu visible, l'eau assure une présence diffuse, dans le paysage, avec la présence d'herbages humides, de saules, aulnes.

Les zones humides, espaces de transition entre la terre et l'eau, constituent un patrimoine naturel exceptionnel, en raison de leur richesse biologique et des fonctions naturelles qu'elles remplissent.

Un nombre important de Zones Naturelles d'intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, y ont été délimité, dans l'objectif de mettre en avant la sensibilité de ces milieux dans le cadre de tout aménagement nouveau.



Le Pont aux Claies L'Avelon



L'Avelon



Vers Montreuil

FICHE : LE BOCAGE ET LES PARCS HERBAGERS

Un motif identitaire qualitatif et caractéristique du pays de Bray mais aussi un atout de développement

Le bocage brayon est présent sur les terrasses herbagères des coteaux du Bray, dans les fonds du Bray et en pied de versant du Haut Bray. Il comprend un système dense de prairies plus ou moins humides, ceinturées de haies, qui semble s'inscrire en continuité des espaces forestiers. Sur le plateau, des parcs herbagers, associés aux vergers entourent certains villages comme Puiseux en Bray. Ils comprennent également des haies, mais ne sont pas nécessairement en continuité de boisements.

Dans les deux cas, les haies constituent le dispositif de continuité du paysage en dehors des villages. Elles sont de différents types : libres, taillées, arborées, mixtes, sur talus ou non.

De nombreux villages, hameaux ou fermes isolées sont disséminés dans la trame bocagère, en fond de vallée ou dans les talwegs. Le bâti est peu présent dans le paysage, marqué par une végétation dense, il se lit par fragment au gré des transparences des haies. Les combinaisons variées entre le végétal et le bâti créent un paysage harmonieux à l'échelle humaine.

Les évolutions

Le bocage vieillit, certaines haies se dégarnissent ou disparaissent. L'agrandissement des parcelles, un entretien coûteux, sont les principaux facteurs de cette régression. En limite des zones de bocage, le maillage de haies se fait de plus en plus lâche et discontinu, pour progressivement céder la place aux grandes cultures.

Les Variétés composant les haies

Le cornouiller sanguin ou mâle, le prunellier, le fusain d'Europe, le noisetier commun, le troène, le Viorne. Elles peuvent être associées aux : Houx, charme, pommiers, poiriers, érable, cerisier, noyer, mais aussi des arbres de grandes tailles : Chêne, châtaignier, frêne, érable, hêtre, tilleul, tremble...



Les coteaux étagés du Bray



Puiseux en Bray



Villebray

FICHE : LE PAYSAGE DE GRANDES CULTURES

Un paysage ouvert et animé.

Le Pays de Bray se caractérise par un paysage des grandes cultures entrecoupées de vallons secs, et de boisements (dont le massif forestier remarquable de la forêt de Thelle) dans sa partie Sud.

Ce paysage d'espaces cultivés ouverts s'étend de par et d'autre de la Cuesta du Bray, formant un contraste fort, mettant en valeur la Cuesta vierge de toute urbanisation.

De manière générale, ces grandes parcelles céréalières sont toujours ponctuées de bosquets, haies, alignements d'arbres ou limitées par des boisements, ce qui crée des paysages contrastés et animés, et accentue les effets d'échelle et de profondeur.

Dans le Haut Bray, le paysage de bocage côtoie des paysages plus ouverts de cultures et d'herbages, qui ont tendance à se développer dans les secteurs au relief plat.

Les principales évolutions qui ont marqué les paysages du plateau de Thelle depuis l'après guerre ont été la régression des herbages et des zones humides au profit des urbanisations et des cultures.

Les mesures agrienvironnementales, (gestion douce des pollutions, des ruissellements...) pourraient favoriser la réintroduction de milieux intermédiaires de types bandes enherbées, haies ou fossés humides dans les paysages de grandes cultures.



FICHE : LES LIAISONS DOUCES

Un facteur d'attractivité pour le territoire



La qualité et la densité du réseau des liaisons douces en fait un facteur majeur d'attractivité, qui offre à voir la richesse naturelle et patrimoniale du territoire.

L'aménagement de l'avenue verte et de ses abords représente un potentiel important d'attractivité et d'attachement du territoire à des flux de loisirs et touristiques interrégionaux. Cette liaison douce de grande échelle a pour perspective de connecter Beauvais à Dieppe via Forges-Les-Eaux. Les liens avec les territoires voisins seront ainsi renforcés tant physiquement qu'au travers également de possibilités offertes de concevoir des projets culturels et sportifs communs.

En outre cette liaison connectera mieux les secteurs du territoire du SCOT en donnant la possibilité de nouvelles connexions entre le Sud et le Nord et en diminuant l'effet de fracture provoqué par la RN31.



FICHE : UN VOCABULAIRE ARCHITECTURAL RICHE ET VARIE

Un atout majeur pour le territoire

Le territoire du Pays de Bray regroupe un patrimoine exceptionnel, qu'il s'agisse du patrimoine majeur : églises, châteaux, moulins, patrimoine industriel ou de l'architecture traditionnelle, qui puise ses qualités dans la richesse des matériaux qu'elle met en œuvre, sa capacité à s'adapter aux différents reliefs, la diversité de son vocabulaire architectural.

Le bâti traditionnel véhicule un fort caractère identitaire. Les maisons combinent de multiples matériaux : Grès beige, grès ferrugineux, moellons, silex, bois terre et tous les produits dérivés de l'argile : brique, tuiles torchis. L'ensemble fait l'objet d'une grande inventivité sur le plan technique et esthétique (modénatures élaborées et très variées).

Les constructions traditionnelles sont pour l'essentiel des maisons de villes ou maisons bourgeoises, des granges sur rues parées de grandes portes typiques (carteries) implantées en alignement, formant un front bâti. Parfois les constructions s'organisent en corps de ferme autour d'une cour séparée de la rue soit par des bâtiments annexes soit par un mur de clôture aligné à des pignons sur la rue.

L'habitat rural traditionnel est en majorité groupé autour des églises ou des châteaux. Il date pour l'essentiel du XIXe siècle et début du XXe siècle. Il fait écho à l'économie et aux matériaux locaux du territoire et de l'époque.

Le bâti contemporain, résultat de plusieurs époques de construction et de plusieurs réglementations, ne présente pas toujours les mêmes volumes (toitures à 4 pans, demi-sous sol enterré) et vient contraster avec le bâti traditionnel par ses formes et son traitement de l'aspect extérieur très réguliers.



FICHE : UN PATRIMOINE PRESTIGIEUX

COMMUNES	EDIFICES INSCRITS	EDIFICES CLASSES	N° de Ref
FLAVACOURT		Eglise classée Monument Historique par décret du 26 Novembre 1931	1
HODENC EN BRAY		Eglise Saint-Denis classée Monument Historique le 12 10 1995	2
LACHAPELLE AUX POTS	Four de la Crapaudière Four industriel de l'usine de céramique inscrit Monument Historique le 18 02 2002		3
SAINT GERMER DE FLY	Ancienne abbaye Passage couvert, conciergerie, logis abbatial enceinte, bâtiment conventuel, cloître, salle capitulaire, infirmerie, étang, ferme, colombier allée, escalier, cheminée, tour, dortoir. inscrit Monument Historique le 27 06 1983		4
SAINT GERMER DE FLY		Chapelle de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur Classé Monument Historique en 1840	5
SAINT GERMER DE FLY		Chapelle classée Monument Historique en 1840	6
SAINT GERMER DE FLY		Eglise abbatiale Saint germer classée Monument Historique	7

